

avec sa grandeur d'âme, nous a laissé un wagon de voyageurs sur l'île de Vancouver, je veux parler de l'autorail qui fait le circuit entre Victoria et la ville de Courtenay.

Par ailleurs, on pourrait peut-être m'accuser d'être partial et d'avoir un intérêt personnel à la chose car, advenant la mise à exécution de certaines des idées avancées au cours du débat, le Pacifique-Canadien devra peut-être se déposséder des droits miniers qu'il détient sur la propriété où se trouve ma maison.

En écoutant la discussion de cette question, je me suis rappelé l'une de mes premières constatations, après mon élection à la Chambre. A cette époque-là, le Pacifique-Canadien gérait un service de transport maritime qui était effectivement un monopole, le long du littoral de l'île de Vancouver.

C'était le seul moyen de transporter les épiceries, le courrier et toutes les choses dont ces localités ont besoin. Il m'a été donné d'entendre les gens se plaindre du service. Animé d'un bel esprit de conciliation et me disant qu'il vaut toujours mieux connaître les deux côtés de l'affaire, je suis allé voir les représentants des services maritimes du Pacifique-Canadien à Vancouver. Je n'ai pas oublié la brusquerie du chef de service qui a donné un coup de poing sur le bureau en disant: Si le service rapporte, nous le fournirons. Sinon, nous abolirons le service. Je vous ai déjà raconté cette histoire, je n'ai pas dû le faire dans l'état d'esprit général que j'ai remarqué au cours du présent débat.

Toutefois, j'aimerais rappeler au ministre certains débats auxquels l'examen des prévisions budgétaires du ministre des Transports ont donné lieu quand je suis arrivé à la Chambre. Sauf erreur, le ministre actuel était alors secrétaire d'État. J'entends encore les échanges de vues entre feu M. Gillis, député de Cap-Breton-Sud, et le ministre des Transports de l'époque, maintenant haut commissaire du Canada à Londres, sur la question de relier l'île du Cap-Breton au reste de la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement a fait certaines études et s'est finalement engagé à construire la chaussée. On avait prévu, pour marquer l'ouverture, une sorte de défilé de l'autre côté de la chaussée. Des joueurs de cornemuse devaient ouvrir la marche, suivis du ministre des Transports et de l'honorable député de Cap-Breton-Sud. J'ignore si on a donné suite à ce projet.

[M. Barnett.]

Si je me souviens bien, même alors, certains habitants de l'île du Cap-Breton éprouvaient des inquiétudes—insulaire moi-même, je comprends bien leurs sentiments. Ils craignaient qu'à certains égards une chaussée leur crée des ennuis, qu'elle rende trop accessible aux Sassenachs et autres races de hors-la-loi, les lieux sacrés de l'île du Cap-Breton. Malgré cela, je dois dire que, récemment, aucun représentant de ce coin intéressant du pays ne s'est plaint sérieusement de ce que la chaussée ait été construite. Bien au contraire: il semble que cette chaussée ait suscité un intérêt croissant dans la possibilité de rattacher une autre île canadienne au continent. Ici encore, les années ont porté fruit. Si je comprends bien, nous nous sommes engagés à construire une chaussée pour relier l'île du Prince-Édouard au reste du pays.

L'hon. M. Pickersgill: Nous la construisons.

M. Barnett: Je suis heureux d'apprendre que nous construisons effectivement cette chaussée. Je ne me suis pas rendu dans cette partie du Canada dernièrement, mais je suis fort aise de voir que nous en sommes là.

Voilà qui soulève une autre question. Où irons-nous maintenant?

L'hon. M. Pickersgill: Dans l'île du Prince-Édouard.

M. Barnett: Je sais qu'on ne peut tout faire à la fois. Nous avons construit la chaussée de Canso, entreprise d'abord jugée gigantesque. D'après les articles publiés alors, pendant que les travaux de construction progressaient rapidement grâce aux techniques et au matériel disponibles, on s'est rendu compte que la tâche serait beaucoup plus simple qu'on ne l'avait cru.

● (7.40 p.m.)

Nous construisons maintenant une chaussée jusque dans l'île du Prince-Édouard. Sauf erreur, elle franchira une distance d'environ neuf milles. Au ministre de rectifier si c'est inexact. Comme les travaux étaient en voie d'exécution, cela m'a incité dernièrement à interpeler ici même le ministre des Transports. Les membres du comité pourraient peut-être se reporter à la page 808 du compte rendu du 7 février.

J'ai demandé au ministre des Transports:

Maintenant que la construction de la chaussée de l'île du Prince-Édouard est commencée, le